



Communiqué du 26 janvier 2026

Nouveau cours d'eau protégé en Savoie, *le Remous obtient le label Site Rivières Sauvages*

Le torrent du Remous, situé dans la vallée de Champagny-en-Vanoise (Savoie) à proximité du Parc national de la Vanoise, vient de recevoir le label Site Rivières Sauvages. Une distinction rare qui récompense l'excellent état écologique de ce cours d'eau de montagne et l'engagement des acteurs locaux pour sa préservation.

Le Remous, un joyau alpin !

Avec ses deux principaux affluents, le Remous s'étend sur 15 kilomètres, depuis ses sources situées vers 2 500 mètres d'altitude, dans des zones humides d'altitude, jusqu'à sa confluence avec le Doron de Champagny, 1 300 mètres plus bas.

Tout au long de son parcours, le Remous traverse une grande diversité de paysages et d'écosystèmes à la biodiversité remarquable. Il fait partie des rares cours d'eau de la vallée à conserver un fonctionnement exclusivement naturel, sans obstacle artificiel. Ces qualités lui ont permis d'obtenir le niveau 2 du label Site Rivières Sauvages avec une note de 85/100 sur la grille d'évaluation scientifique. Ce joyau pourrait cependant être menacé par un projet de microcentrale datant de quelques années et qui est susceptible d'être remis à jour.

Un engagement collectif sur le long terme

La démarche de labellisation a été initiée en 2024 et orchestrée depuis par l'association *Le Remous Sauvage*, composée d'habitants de la vallée soucieux de préserver ce précieux bien commun de nature. Avec l'appui de l'Association du Réseau Rivières Sauvages, ils ont su mobiliser et fédérer plusieurs partenaires co-porteurs : l'AAPPMA la Gaule Tarine, Vivre En Tarentaise, Mountain Wilderness, et des acteurs locaux : le Parc national de la Vanoise, l'Office du Tourisme, l'Ecole primaire de Champagny-en-Vanoise, France Nature Environnement Savoie. Ensemble ils s'engagent dans un programme d'actions sur 5 ans visant à préserver et valoriser la rivière : études scientifiques, mesures de restauration légère, actions de valorisation et d'animation, ainsi que le projet de labellisation d'autres cours d'eau de la vallée : la Gurre de la Chiserette et ses affluents.

Pour le Remous, cette labellisation marque le début d'un engagement collectif durable.

La 32^e rivière du réseau national et européen de Sites Rivières Sauvages

Le Remous devient ainsi la 32^e rivière labellisée Site Rivières Sauvages à ce jour. Depuis la création du label en 2014, 2025 marque une accélération des labellisations avec trois autres nouvelles rivières : le Bonjon dans le Cantal et l'Aygueneyre en Ardèche, et la première rivière européenne, l'Alta Noguera Pallaresa dans les Pyrénées espagnoles. La même année, 8 rivières ont également renouvelé leur label, avec pour chacune un collectif d'acteurs locaux engagés dans de nouveaux programmes d'actions ambitieux et innovants. Une dynamique qui se poursuit en 2026 avec de nouveaux candidats et plusieurs renouvellements bien engagés.

Le label Site Rivières Sauvages s'avère être un outil particulièrement efficace pour la sauvegarde des derniers espaces de haute naturalité, non basé sur de nouvelles réglementations mais sur l'engagement et la mobilisation des acteurs d'un territoire et de ses citoyens.



Le label « Site Rivières Sauvages » est un outil de conservation des rivières, non réglementaire, qui reconnaît à la fois la naturalité exceptionnelle d'un cours d'eau et l'engagement des gestionnaires locaux volontaires pour le préserver, en harmonie avec les activités de la vallée.

Le Réseau des Sites Rivières Sauvages rassemble les gestionnaires des 32 rivières labellisées en France. Il offre des espaces d'échange d'expérience, recherche des solutions aux problématiques rencontrées et met à disposition différents outils tel que le programme pédagogique Graines de Rivières Sauvages ou encore des études scientifiques innovantes

Le réseau continue de se développer grâce à une belle dynamique des territoires et au soutien de nombreux partenaires publics et privés.

CONTACTS

Association du Réseau Rivières Sauvages :

- Emmanuel Génier, coordinateur du programme : 06.76.30.74.70 | emmanuel.genier@rivieres-sauvages.fr
- Lucie Galland, chargée de missions : 07.81.75.75.04 | Lucie.galland@rivieres-sauvages.fr

Le Remous Sauvage :

- Hélène Burdet : Jeremousauvage@gmail.com

www.rivieres-sauvages.fr